



**Rejet de l'action engagée
par la Société Eurofins contre BioAlliance aux Etats-Unis confirmé en appel**

Paris, le 19 octobre 2010 - BioAlliance Pharma (Euronext Paris –BIO), société dédiée au traitement du cancer et aux soins de support, annonce qu'une Cour d'appel fédérale a confirmé le rejet sans examen au fond par le juge fédéral de l'action engagée aux Etats-Unis par la société Eurofins à l'encontre de la société BioAlliance Pharma et de l'un de ses anciens dirigeants. En effet, la Cour d'appel fédérale a considéré que le tribunal fédéral du Delaware n'avait pas de compétence juridictionnelle à l'égard de BioAlliance et que ce tribunal n'était pas le mieux à même pour juger l'ensemble de ce dossier.

BioAlliance Pharma a assigné Eurofins devant le Tribunal de Commerce de Paris en Janvier 2009 pour non développement de la technologie et préjudice d'image. La procédure est en cours.

En 2008, la société Eurofins Pharma US Holding Inc. et l'une de ses filiales, Viralliance Inc. ("Eurofins") avait assigné BioAlliance (communiqué de presse BioAlliance du 14 octobre 2008). Ce contentieux aux Etats-Unis concernait une technologie de diagnostic (Phenoscript[®], test de mesure de résistance du VIH) cédée par BioAlliance Pharma à Eurofins.

Dans cette affaire, la société BioAlliance Pharma est assistée par Maître Ron Soffer, avocat au Barreau de Paris.

A propos de BioAlliance Pharma

Spécialisée dans le cancer et les soins de support - pathologies associées à la cancérologie, complications de la chimiothérapie et de la radiothérapie et infections opportunistes qui se développent chez les patients immunodéprimés - BioAlliance Pharma conçoit et développe des médicaments innovants essentiellement à visée hospitalière et des médicaments dans des maladies rares ou orphelines. Créée en 1997 et introduite sur le marché d'Euronext Paris en 2005, la société a pour ambition de devenir un acteur de référence dans ces domaines, en faisant le lien entre innovation et besoin des patients. Elle détient des compétences clés pour identifier, développer et enregistrer des médicaments en Europe et aux Etats-Unis ; elle confie leur commercialisation à un réseau de partenaires commerciaux internationaux implantés à l'hôpital.

Ses approches ciblées dans des domaines où les besoins médicaux sont insuffisamment satisfaits contribuent à lutter contre les résistances médicamenteuses et à améliorer la santé et la qualité de vie des patients.

BioAlliance Pharma a développé un portefeuille de produits avancés :

Loramyc[®]/Oravig[®] (Candidose oropharyngée chez les patients immunodéprimés) : Enregistré dans 26 pays européens et aux Etats-Unis

Setofilm[®] (Prévention et traitement des nausées et vomissements induits par la chimiothérapie et la radiothérapie et en post-opératoire chez l'adulte et l'enfant) : Enregistré dans 16 pays européens

Acyclovir Lauriad[®] (Herpès labial) : Phase III positive (résultats finaux), phase d'enregistrement en préparation

Fentanyl Lauriad[®] (Douleur chronique chez le patient cancéreux) : Résultats cliniques préliminaires positifs de la 1ère Phase I

AMEP[®] (Mélanome invasif) : Phase I

Clonidine Lauriad[®] (Mucite post-chimiothérapie et radiothérapie) : Phase II

Doxorubicine Transdrug[®] (Cancer du foie) : Phase II

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à www.bioalliancepharma.com

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, l'AMF, le 29 juin 2010, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

BioAlliance Pharma SA

Dominique Costantini, Directeur général

Tel.: +33 1 45 58 76 01

dominique.costantini@bioalliancepharma.com

Nicolas Fellmann, Directeur Financier

Tel.: +33 1 45 58 71 00

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tel.: +33 6 64 18 99 59

caroline@alizerp.com